

| Réunion du Réseau des femmes parlementaires (19 Janvier 2021)

La réunion du Réseau s'est tenue le 19 janvier par visioconférence. A l'invitation de la Présidente du Réseau des femmes parlementaires et en amont de la 46^{ème} Session de l'APF, sous la présidence de Mme Maryse Gaudreault (Vice-Présidente de l'Assemblée nationale du Québec), cette rencontre a rassemblé pendant 3h30 plus de 80 parlementaires représentant près de 30 sections de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

A l'ordre du jour de cette réunion, nous nous sommes penchées sur le suivi des rapports portant sur la mise en place d'une politique visant à lutter contre le harcèlement dans les parlements. La rapporteure et Présidente du Réseau, Mme Maryse Gaudreault a fait état de la première réunion du groupe de travail qui s'est réunie le 8 décembre 2020 afin de délimiter un champ d'application et plusieurs notions du harcèlement. *In fine*, cette politique, attendue par les membres du Réseau, proposera un canevas qui aura vocation à être intégré dans tous les parlements ainsi qu'au sein de l'APF.

Dans un tout autre registre, les membres du Réseau se sont penchés sur un second rapport portant sur la place des femmes dans les industries extractives. La rapporteure, Mme Stéphanie Kerbarh (députée, France) a proposé un questionnaire permettant de comparer et réaliser un échange de bonnes pratiques entre sections membres de l'APF. Les femmes parlementaires se sont également prononcées afin d'encourager les filles à entreprendre des études dans ce secteur porteur de l'économie, qui reste encore majoritairement représenté par des hommes. Les femmes parlementaires de Grèce, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, de l'Ontario et d'autres sections se sont montrées particulièrement intéressées par cette thématique.

Mme Françoise Schepmans (députée, Belgique CF/WB), première Vice-Présidente du Réseau des femmes parlementaires a présente les lignes directrices de son projet de rapport sur le choix des filles dans les filières d'éducation. Cette thématique fait écho au projet de rapport de Mme Kerbarh qui rappelle le manque de filles dans les études portant sur les industries extractives. Ceci démontre l'importance du regard intersectionnel des thématiques de nos rapports. Le rapport de la section belge rejoint également la stratégie lancée par la Secrétaire générale de la Francophonie, SE Mme Louise Mushikiwabo sur « l'Alliance *de la Francophonie* pour l'éducation ».

Enfin, pour ce qui est des rapports examinés, Mme Marie-France Lalonde (députée,

Canada) a présenté son rapport sur l'autonomisation économique des femmes, conformément à la stratégie d'ONU-femmes *sur l'égalité femmes-hommes devant la loi d'ici 2030*. Les femmes parlementaires ont soulevé la différence entre l'autonomisation économique en milieu rural et en milieu urbain et remercié la rapporteure d'avoir pris en compte de nombreux éléments soulevés par les sections membres.

De plus, le Réseau a approuvé une proposition de résolution sur la cyberviolence envers les femmes et les filles, notamment dans le contexte sanitaire. Mme Marie-France Lalonde (députée, Canada) présentera cette résolution en Séance plénière les 28 et 29 janvier prochains. Les femmes parlementaires se sont engagées à opérer régulièrement un point de suivi sur l'application des normes des résolutions adoptées par le Réseau et à partager les bonnes pratiques afin d'éradiquer cette forme de violence.

Sur un tout autre registre, les membres du Réseau ont souhaité marquer le vingtième anniversaire du Réseau des femmes parlementaires créé à Berne (Suisse) en 2002, par l'inauguration d'un prix/bourse qui récompenserait une personne physique ou morale qui s'est illustrée dans la défense des droits des femmes et des filles au sein de l'espace francophone. Les contours de ce prix/bourse seront discutés lors de la prochaine réunion.

Pour terminer, les membres du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires ont souhaité récompenser l'écrivaine camerounaise, Mme Djaili Amadou Amal, qui a récemment reçu le prix Goncourt des lycéens pour son roman « les impatientes ». Le Réseau lui remettra *l'Ordre la Pléiade, de la Francophonie et du dialogue des cultures au titre de chevalière*, notamment pour son combat, à travers les mots, contre les violences domestiques faites aux femmes.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.